

# Livre blanc

## Repenser l'excellence des recherches en sciences humaines et sociales

Pour l'émergence d'une culture scientifique inclusive en phase avec les enjeux sociétaux

La vision du Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT)



**CRIEVAT**  
Centre de recherche et d'intervention  
sur l'éducation et la vie au travail

# Table des matières

<b>Mise en contexte</b> .....	<b>1</b>
Origine de l’initiative : répondre à l’appel de San Francisco sur l’évaluation de la recherche .....	1
<b>1. Contexte universitaire : modélisation d’une conception de l’excellence en recherche</b> .....	<b>3</b>
1.1. La culture universitaire .....	3
1.2. L’influence du contexte .....	3
1.3. Les différentes formes de recherche scientifique .....	4
1.4. La particularité des recherches en sciences humaines et sociales.....	5
<b>2. Questionnements sur l’excellence en recherche et son évaluation</b> .....	<b>7</b>
2.1. L’excellence en recherche dans le contexte universitaire : nécessité d’une redéfinition .....	7
2.2. La prédominance des logiques méritocratiques et comptables : attention aux effets pervers .....	8
2.3. Les effets négatifs sur les relations de travail .....	8
2.4. Les effets négatifs sur la santé au travail ou la persévérance aux études .....	8
2.5. Les effets trompeurs de l’écriture excellente.....	9
2.6. Les effets limitatifs en matière de production de recherche .....	9
<b>3. L’évaluation de l’excellence en recherche : un chantier pour des critères plus inclusifs et équitables ..</b>	<b>10</b>
3.1. Des indicateurs quantitatifs de plus en plus contestés .....	10
3.2. Des processus et des systèmes d’évaluation à interroger .....	11
<b>4. Pistes de réflexion et d’actions</b> .....	<b>12</b>
4.1. Pour une culture scientifique qui valorise les différentes formes de recherche .....	12
4.2. Pour des critères d’évaluation fondés sur la valeur intrinsèque de la recherche .....	13
4.3. Pour des processus d’évaluation qui garantissent l’équité et l’inclusion .....	16
4.4. Pour une modernisation de la formation aux cycles supérieurs.....	17
<b>Perspectives</b> .....	<b>19</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>20</b>
<b>À propos du comité de rédaction</b> .....	<b>21</b>
<b>Références bibliographiques</b> .....	<b>22</b>

## Mise en contexte

### Origine de l'initiative : répondre à l'appel de San Francisco sur l'évaluation de la recherche

La [Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche \(DORA\)](#) invite à une « redéfinition des critères de l'excellence en recherche ». Un des aspects mis en avant par la DORA est celui d'une meilleure appréciation de la valeur intrinsèque de la recherche plutôt que de miser sur des facteurs d'impact déterminés par des revues.

Le changement de culture auquel cette déclaration fait appel correspond aux objectifs de ce livre blanc<sup>1</sup> qui émane d'une initiative du [Centre de recherche et intervention sur l'éducation et vie au travail \(CRIEVAT\)](#). Composé de membres chercheurs de différents champs disciplinaires (psychologie, sciences de l'orientation, sociologie, sciences de l'éducation, etc.), le CRIEVAT constitue un des plus grands regroupements de recherche au Canada consacré à l'étude des relations individu-formation-emploi, la santé mentale au travail, la réadaptation et les transitions complexes.

Très engagé en recherche collaborative et en intervention dans les milieux, l'objectif de ce Centre est d'affirmer sa vision de la recherche qui va au-delà des références quantitatives et bibliométriques. C'est dans cette perspective qu'un colloque intitulé : *Redéfinir l'excellence en recherche : pour une culture scientifique en phase avec les enjeux sociétaux*, a été organisé le 9 mai 2022, lors du 89<sup>e</sup> congrès de l'Acfas.

Ce colloque fut l'occasion de réunir des représentants de plusieurs groupes d'acteurs concernés par cette question centrale de l'excellence en recherche : des membres chercheurs du CRIEVAT, de la recherche autochtone, des organismes subventionnaires québécois et canadiens (FRQ, CRSH), des vice-rectorats à la recherche et de la relève en recherche.

Les idées émanant des échanges entre ces personnes constituent le point de départ des éléments structurant ce livre blanc. Les réflexions qui y sont développées constituent une contribution de notre Centre de recherche (le CRIEVAT) à la nécessité d'un changement de culture scientifique selon sa vision et ses spécificités disciplinaires qui émanent aussi bien des sciences humaines que sociales (selon la classification des FRQ que nous adopterons dans ce livre blanc)<sup>2</sup>.

Notre but est de promouvoir le développement d'une culture scientifique ancrée sur la valeur intrinsèque et la contribution réelle des différentes formes de recherche que nous menons. Ce faisant, cette initiative interpelle les différents groupes d'acteurs concernés à la nécessité d'une meilleure valorisation et prise en compte effective de cette contribution dans les critères d'évaluation de l'excellence en recherche.

<sup>1</sup>Ensemble argumenté de réflexions et de propositions d'action.

<sup>2</sup> Selon les catégories suggérées dans la [classification des disciplines des FRQ](#) : Droit, Sciences de l'administration, Sciences de l'éducation, Sciences humaines.

## **L'objectif de ce livre blanc est de contribuer à un changement de culture universitaire sur l'excellence en recherche**

Il vise à susciter une réflexion commune pour un changement de culture universitaire dans la manière de considérer l'excellence de la recherche en sciences humaines et sociales. Le but étant de promouvoir le développement d'une culture scientifique ancrée sur la valeur intrinsèque et la contribution réelle de toutes les formes de recherche en sciences humaines et sociales. Sur la base des réflexions amorcées lors du colloque, les objectifs spécifiques de cette initiative sont les suivants :

- Suggérer une vision plurielle et actualisée de l'excellence des recherches en sciences humaines et sociales;
- Susciter une réflexion critique sur les critères d'évaluation actuels de l'excellence de la recherche en sciences humaines et sociales;
- Élaborer des pistes de réflexion et d'actions pour le développement d'une culture scientifique inclusive en phase avec les enjeux sociétaux du 21<sup>e</sup> siècle.

# 1. Contexte universitaire : modélisation d'une conception de l'excellence en recherche

## 1.1. La culture universitaire

Les perceptions de la culture universitaire peuvent comporter de multiples variations, mais dans le cadre de ce livre blanc, il a été choisi de retenir celles issues des travaux du Conseil des académies canadiennes (2021) et de Kuh et Whitt (1988). La définition proposée par ces derniers nous semble particulièrement pertinente. Selon ces auteurs, la culture universitaire est : « un système de normes, de valeurs, de pratiques, de croyances et d'hypothèses collectives se façonnant mutuellement, qui guide le comportement des individus et des groupes à l'intérieur d'un établissement d'enseignement supérieur et qui forme un cadre de référence dans lequel on peut interpréter la signification des événements et des actions se déroulant sur le campus et en dehors » ([traduction libre] p. 6).

Dans une telle perspective, la dynamique systémique des fondements de cette culture déterminerait les conduites et les représentations des personnes qui interagissent dans le contexte universitaire (corps professoral, personnel administratif, personnes étudiantes, gestionnaires de la recherche, etc.), lui-même partie intégrante d'un macrosystème. Cette culture peut donc prendre différentes formes selon les contextes (pays, provinces, facultés, par exemple) et l'époque historique. Toutefois, au-delà de ces variations, l'élément central demeure celui de son influence marquée sur le mode de production et de développement des connaissances, leur valorisation et leur évaluation.

Cela s'érige souvent en normes standardisées, très souvent influencées par des groupes homogènes de personnes appartenant aux groupes dominants sur les plans linguistique (ex. anglais / français) ou identitaire (ex. hommes, blancs / groupes sous représentés ou racisés, etc.), comme l'on peut le constater en ce qui concerne l'excellence en recherche.

## 1.2. L'influence du contexte

La [Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques](#)<sup>3</sup>, adoptée par les États membres de l'UNESCO en 2017, souligne l'importance d'une prise en considération des conditions dans lesquelles se développent la recherche et la nécessité d'un soutien conséquent aux chercheurs et chercheuses pour maximiser le potentiel de leurs travaux. Ces conditions définies comme étant « la position qu'on leur reconnaît dans la société compte tenu, d'une part, du degré de considération attribué aux devoirs et responsabilités de leurs fonctions ainsi qu'à la compétence avec laquelle ils s'en acquittent et, d'autre part, des droits, des conditions de travail, de l'aide matérielle et de l'appui moral dont ils jouissent dans l'accomplissement de leur mission » (p. 131). Cela met notamment en exergue le fait que les moyens (aide matérielle et financière) ainsi que le soutien (appui moral, légitimité, reconnaissance) influencent la façon dont ces personnes et leurs équipes peuvent accomplir leur mission.

---

<sup>3</sup>Le mot « science » désigne l'entreprise par laquelle l'être humain, agissant individuellement ou en groupes, petits ou grands, fait un effort organisé pour découvrir et maîtriser la chaîne des causalités, les relations ou les interactions, au moyen de l'étude objective de phénomènes observés et de sa validation par le partage des résultats et des données et de l'évaluation par les pairs; rassemble les connaissances ainsi acquises, en les coordonnant, grâce à un effort systématique de réflexion et de conceptualisation; et se donne ainsi la possibilité de tirer

parti de la compréhension des processus et phénomènes qui se produisent dans la nature et dans la société. Le terme « les sciences » désigne un ensemble de connaissances, de faits et d'hypothèses pouvant faire l'objet de constructions théoriques vérifiables à court ou à long terme; il englobe dans cette mesure les sciences ayant pour objet les faits et phénomènes sociaux. Le terme « chercheurs scientifiques » désigne les personnes dont relève la recherche et le développement et qui se consacrent à ces domaines.

Mesurer l'excellence de la recherche semble donc indissociable de la prise en considération des conditions dans lesquelles se réalisent les activités de recherche (Carr et al., 2020), celles-ci étant intimement liées aux caractéristiques du contexte dans lequel ces activités se déroulent (la société, l'université, la faculté, etc.). À titre d'illustration, ces auteurs expliquent « qu'un chercheur d'une université de petite taille où le soutien logistique est limité et où la tâche d'enseignement est lourde ne produira pas nécessairement le même nombre de publications que celui qui travaille dans une université de grande taille où la charge d'enseignement est moindre et où le soutien est plus facilement accessible » (Carr et al., 2020, p. 2). En ce sens, il apparaît nécessaire de rendre visible et de prendre en considération les conditions et les contextes qui favorisent, contraignent ou ralentissent les activités de recherche, afin de nuancer la compréhension de l'excellence en recherche.

### 1.3. Les différentes formes de recherche scientifique

La recherche scientifique est définie par l'UNESCO dans la [Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques](#) comme un « [...] processus d'étude, d'expérimentation, de conceptualisation, de vérification et de validation qu'implique la genèse du savoir scientifique » (p. 8). Cette définition inclut l'ensemble des champs disciplinaires sans hiérarchisation ni distinction entre les sciences dites « dures » qui feraient de la « recherche scientifique » et les sciences humaines. Ceci étant, il est toutefois important de préciser l'existence de différentes formes de recherche en sciences humaines et sociales et la nécessité d'une prise en compte de cette spécificité dans la définition et l'évaluation de l'excellence.

Les formes que peut prendre la recherche en sciences humaines et sociales varient non seulement en fonction des champs disciplinaires, mais

également selon ses finalités qui peuvent être fondamentales (recherche expérimentale, recherche théorique, etc.) ou appliquées (recherche-action, recherche-transformatrice, recherche partenariale, recherche collaborative, recherche-crédation, recherche-développement, recherche autochtone, recherche-innovation sociale, etc.). Aussi, selon l'orientation épistémologique de la personne qui la conduit, cette recherche peut s'inscrire dans une posture positiviste, post-positiviste, interprétative, constructiviste, critique, ou autre. Cela induit également différentes approches méthodologiques : quantitatives, qualitatives ou mixtes (De Ketele et Paquay, 2011; Obertelli et Wittorski, 2019).

Ces choix, qui sont au cœur de la démarche de recherche en sciences humaines et sociales, constituent un point crucial pour les réflexions développées dans ce livre blanc. En effet, les perceptions et les pratiques d'évaluation de l'excellence prédominantes dans la culture universitaire semblent fondées sur un principe de hiérarchisation qui accorderait plus de crédits aux approches quantitatives (fondées sur le modèle expérimental ou quasi-expérimental) généralement considérées comme unique méthode permettant de produire des « données probantes ». Malgré les limites de cette considération de plus en plus contestée, elle demeure très prégnante dans les faits à différents niveaux. Le tableau suivant publié par le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (2017, p. 13), dans son document de consultation pour la création d'un institut national d'excellence en éducation, illustre bien cette réalité. Heureusement, ce modèle a été rejeté lors des consultations, alors que d'autres modalités que celles exposées dans la proposition de création d'un institut national d'excellence en éducation ont vu le jour, dont l'accroissement des responsabilités du Conseil supérieur de l'éducation en matière de recherche en éducation, un organisme fondé sur les débats au sein du monde de l'éducation et la justice sociale.

**Tableau 1** : Classement des types de recherches en fonction de leur «niveau de preuve scientifique»

GRADE DES RECOMMANDATIONS	
GRADE DES RECOMMANDATIONS	NIVEAU DE PREUVE SCIENTIFIQUE FOURNI PAR LA LITTÉRATURE
A. PREUVE SCIENTIFIQUE ÉTABLIE	<b>NIVEAU 1</b> - essais comparatifs hasardisés de forte puissance - méta-analyse d'essais comparatifs hasardisés - analyse de décision fondée sur des études bien menées
	<b>NIVEAU 2</b> - essais comparatifs hasardisés de faible puissance - études comparatives non hasardisées bien menées - études de cohortes
B. PRÉSUMPTION SCIENTIFIQUE	<b>NIVEAU 3</b> - études cas-témoins
	<b>NIVEAU 4</b> - études comparatives comportant des biais importants - études rétrospectives - séries de cas - études épidémiologiques descriptives (transversale, longitudinale)
C. FAIBLE NIVEAU DE PREUVE SCIENTIFIQUE	

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2017, p. 13)

Ainsi, les recherches-actions ou partenariales, qui impliquent énormément d'investissement dans la création d'ententes de collaboration, le maintien des relations partenariales, l'analyse des besoins, la coconstruction d'outils d'investigation, la mise en œuvre d'approches qualitatives, etc. peuvent être dévalorisées, ou pire, considérées comme « du plomb dans l'aile » au regard des indicateurs de performance utilisés pour évaluer l'excellence de la recherche dans certaines universités. Or, ces formes de recherche sont très fréquentes dans plusieurs disciplines en sciences humaines et sociales avec une pertinence et utilité qui ne sont plus à démontrer. Outre le fait de produire des connaissances sur des phénomènes de société, elles permettent entre autres de résoudre des problèmes concrets complexes, d'amener des transformations dans les milieux et de faire émerger des innovations sociales (Allard-Poesi et Perret, 2003; Gillet et Tremblay, 2017).

#### 1.4. La particularité des recherches en sciences humaines et sociales

Une des particularités des recherches dans certaines disciplines, en sciences humaines et sociales, particulièrement celles représentées au CRIEVAT, est de s'intéresser à des phénomènes et des problématiques qui touchent des sociétés, des populations, des groupes de personnes et des individus en leur accordant une place centrale dans le processus de recherche. Elles donnent de l'importance à la voix des acteurs et à leurs savoirs expérientiels comme objets de recherche privilégiés (représentations, opinions, vécus, etc.). De ce fait, les méthodes de collecte de données impliquent

souvent des interactions avec des personnes ou des milieux (entretiens, questionnaires, observations, etc.). Ces paramètres influencent fortement les formes que peuvent prendre ce type de recherche et les conditions dans lesquelles elles peuvent être réalisées. Plusieurs enjeux éthiques relatifs à la participation d'êtres humains à la recherche doivent d'abord être pris en considération afin de construire des protocoles de recherche respectueux et sécuritaires pour les personnes participantes. Ensuite, des enjeux relationnels et temporels importants sont à considérer afin d'entrer en relation de façon plus ou moins durable avec les personnes participant à la recherche (proximité avec les milieux, engagement ou immersion de la personne chercheuse, relations horizontales).

Finalement, des enjeux de vérification de la validité des résultats auprès des personnes concernées sont également à considérer dans les types de recherche qui se préoccupent des retombées pratiques pour les milieux et les personnes.

Ces types de recherche mobilisent des démarches qui nécessitent plus de temps pour établir des relations durables avec les milieux. Elles impliquent un investissement personnel colossal souvent peu visible (développement de savoir-être et de savoir-faire pour construire des relations de partenariat, par exemple) et pourtant essentiel à la réussite de ces types de recherche à fort impact transformateur pour la société. Or, les logiques prédominantes dans l'évaluation de l'excellence de la recherche dans les universités ne semblent accorder de l'importance

qu'aux aspects purement quantitatifs (lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'un centre de recherche par exemple) : nombre de publications (moyenne sur une période de 5 ans) dans des revues avec comité de lecture (RAC), nombre de subventions obtenues, durée moyenne des études aux cycles supérieurs, etc. Il va sans dire que ces critères défavorisent d'emblée certaines formes de recherche en sciences humaines décrites précédemment. Il est alors légitime de se poser la question suivante : quelle est la conception de l'excellence qui sous-tend ces pratiques encore prédominantes dans nos universités?

## 2. Questionnements sur l'excellence en recherche et son évaluation



### 2.1. L'excellence en recherche dans le contexte universitaire : nécessité d'une redéfinition

L'étymologie<sup>4</sup> de la notion d'excellence remonte au 12<sup>e</sup> siècle, emprunté du latin *excellētia*, qui signifie supériorité. *L'excellence réfère au* «Degré éminent de qualité qu'une personne ou une chose atteint dans le domaine qui est le sien» (CNTRL, 2012, paragr. 1). Le concept d'excellence en recherche est certes historiquement situé, mais il est également le véhicule d'une certaine idéologie qui reflète des valeurs prônées par le milieu, celles-ci pouvant par ailleurs évoluer avec le temps. C'est un concept à la fois flou et instable. D'un contexte à l'autre, il prend une forme et une définition différentes, puisqu'il est fort empreint des perspectives théoriques, des cadres analytiques et d'un large éventail d'indicateurs de performance véhiculés par le milieu (Tijssen, 2020).

Dans le domaine de la recherche, l'application de cette notion semble avoir perdu un mot clé essentiel «qualité» auquel s'est substitué au fil du temps le mot «quantité». Face à ce constat, plusieurs écrits de ces dernières années insistent sur la nécessité d'actualiser la notion «d'excellence en recherche» et les enjeux qui y sont rattachés (Kraemer-Mbula et al., 2021; Matzkin, 2009). Dans l'écosystème universitaire en constante évolution, à savoir, le

développement rapide de nouvelles connaissances, l'émergence de nouvelles formes de recherche qui en appellent à la redéfinition de l'excellence en recherche et des critères servant à son évaluation (Hicks et Wouters, 2015), cette réflexion est d'autant plus cruciale. En effet, l'excellence y est un concept socialement structuré, mais aussi structurant (Sutz, 2020).

Dans le milieu universitaire, l'excellence est souvent associée à des superlatifs visant à qualifier son caractère exceptionnel et rarissime. À la question «comment définiriez-vous l'excellence en recherche?», les réponses de certaines personnes à ce sondage éclair réalisé pendant le colloque illustrent bien cette conception de l'excellence :

- *L'excellence représente les meilleurs performances et résultats dans un domaine;*
- *La personne, qui par son expérience, ses compétences et son profil, possède le meilleur potentiel de réussir son projet de recherche et d'atteindre ses objectifs personnels et professionnels;*
- *C'est le meilleur, en matière de recherche, de transmission des savoirs, d'insertion professionnelle des étudiants.*

Dans cette perspective, l'excellence semble être atteignable seulement par quelques personnes

<sup>4</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/Excellence>

détenant des caractéristiques précises (expérience, compétences, potentiel, etc.) et elle se mesure par des manifestations concrètes (résultats, performances, etc.). Cette perspective omet cependant de s'intéresser aux processus qui mènent à l'excellence, notamment la conception, la mise en œuvre et les retombées de la recherche. Le fond du problème dans les pratiques en vigueur semble se situer au niveau des logiques méritocratiques et comptables forts empruntées du néolibéralisme qui prône à la fois le mérite et le profit individuels. Cela engendre dans le monde universitaire un esprit de compétition et de concurrence interinstitutionnel sur le plan national comme international et interpersonnel entre les membres du corps professoral et étudiantin : la course aux financements, le fait de vouloir toujours en faire plus que les autres (produire plus, publier plus) et cela le plus vite possible pour obtenir des résultats rapidement afin de se classer en tête de peloton. Cette logique produit plusieurs effets néfastes tant pour la recherche elle-même et les milieux utilisateurs des connaissances générées par la recherche, que pour les chercheurs et chercheuses, en particulier pour ceux appartenant à des groupes sous-représentés ou ayant des parcours atypiques. Cela d'autant plus que nous sommes à une période de l'histoire où les collaborations interdisciplinaires sont essentielles pour étudier et résoudre des problèmes criants du devenir des populations, voire de l'humanité.

## **2.2. La prédominance des logiques méritocratiques et comptables : attention aux effets pervers**

Comme évoqué ci-dessus, la prédominance des logiques méritocratiques et comptables dans la manière de concevoir l'excellence en recherche a des répercussions qui se reflètent à différents niveaux : que ce soit dans l'embauche ou la promotion des membres du corps professoral, dans l'évaluation des projets et des demandes de financement de la recherche ou encore dans l'évaluation des projets de recherche aux cycles supérieurs (mémoire, thèse) ainsi que les demandes de financement de ces

projets. Il y a donc là plusieurs enjeux systémiques qui méritent une attention particulière.

Ces logiques de croissance (devenir toujours meilleur et mieux reconnu), d'accélération (produire vite) et d'accumulation (plus de données, plus de publications, plus de financements) qui prédominent dans le milieu universitaire comportent plusieurs risques. En plus de témoigner d'une injonction paradoxale (comment concilier l'injonction de quantité et de vitesse avec celle de la qualité poursuivie par l'excellence dans ses fondements initiaux?), ces logiques provoquent des effets pervers dont certains sont présentés ci-dessous.

## **2.3. Les effets négatifs sur les relations de travail**

Ces logiques provoquent une dynamique de compétition et de concurrence au sein de la communauté universitaire. Une sorte de « guerre » ou de « course » aux subventions de recherche, à des financements de plus en plus élevés et aux reconnaissances prend place entre les membres du corps professoral et entre les personnes étudiantes pour obtenir le plus de fonds, le plus de reconnaissance ou encore espérer obtenir un poste prisé. Cela affecte non seulement les relations sociales au sein des universités et des groupements de recherche (Halffman et Radder, 2015; Sutz, 2020), mais également la qualité et les effets bénéfiques (pour la recherche) de la collaboration entre chercheurs et chercheuses. Alors, n'aurait-on pas intérêt à développer, dans les milieux universitaires, une culture de l'excellence fondée sur le renforcement de collaborations favorables à l'enrichissement des domaines de recherche plutôt que sur la compétition?

## **2.4. Les effets négatifs sur la santé au travail ou la persévérance aux études**

La concurrence et l'esprit de compétition insufflés par le mythe de la méritocratie détériorent non seulement les relations, mais également la santé. Pris inconsciemment dans cet engrenage parfois

démessuré, plusieurs membres du corps professoral ou de la relève multiplient leurs activités au point d'affecter leur bien-être et leur santé au travail ou aux études (Bonneville, 2014; Gastaldi et Lanciano-Morandat, 2017; Leclerc et al., 2017). Ce constat soulève une question essentielle qui ne devrait pas être occultée des préoccupations relatives à la redéfinition de l'excellence. Elle invite à mettre la personne au cœur du processus : comment développer un environnement sain, inclusif, collaboratif et stimulant qui supporte l'excellence en recherche? Aussi, il nous semble que l'utilisation du terme « excellence en recherche » dans les domaines qui caractérisent les recherches menées au CRIEVAT mériterait en soi un changement radical. Ne devrait-on pas travailler plutôt à la mise en place d'un cadre qui met l'accent sur la qualité et la pertinence de la recherche? Une recherche qui soit inclusive, collaborative, socialement et scientifiquement pertinente?

### **2.5. Les effets trompeurs de l'écriture excellente**

Un autre défi majeur sous-jacent au mythe de la méritocratie est celui du piège de la rhétorique qui focalise l'excellence sur la forme et non le fond : l'excellence des qualités textuelles d'un projet de recherche est-elle garante de la qualité de cette recherche? Certainement pas dirait-on, et pourtant, dans les faits, plusieurs membres du corps professoral allophone peuvent être victimes de ce biais inconscient dans les processus d'évaluation. Comme discuté lors du colloque, il semble en effet y avoir une confusion entre l'excellence de la recherche et l'écriture excellente de la recherche.

Ainsi, les personnes qui sont les plus performantes ou habiles sur le plan de l'écriture ont plus de chance d'accéder facilement au statut d'excellence, même si ces qualités ne garantissent pas nécessairement la qualité de la recherche en soi. La problématique est complexe et nécessite plus de considération, car la plupart des évaluations de la recherche, que ce soit au sein de l'université ou dans les organismes de financement, se font à partir d'un dossier écrit.

### **2.6. Les effets limitatifs en matière de production de recherche**

En plus des effets pervers et néfastes mis en lumière précédemment, il est important de prendre conscience que les logiques évoquées influencent indéniablement la qualité, mais aussi la diversité des types de production de recherche à venir (Sutz, 2020). Par exemple, les recherches les plus complexes, qui prennent plus de temps et nécessitent d'élaborer des partenariats approfondis, tendent à être délaissées par certains membres du corps professoral ou étudiant. En se basant sur les logiques d'évaluation actuelles, ces derniers considèrent que cela les ralentirait dans leur carrière de mener ce type de recherche (Sutz, 2020). Ils ont alors tendance à les délaisser, et ce pour privilégier des recherches plus rapides, ou encore davantage orientées vers des sujets fortement « en vogue » qui feront plus facilement l'objet de financement. Il devient alors important de remettre en question ces pratiques et les effets limitatifs qui en découlent, afin de ne pas promouvoir uniquement certains types de recherches.

### 3. L'évaluation de l'excellence en recherche : un chantier pour des critères plus inclusifs et équitables

Des indicateurs  
quantitatifs de plus  
en plus contestés

Des processus et des  
systèmes  
d'évaluation à  
interroger

Des idéologies à  
démasquer pour une  
démarche plus  
inclusive et équitable

L'évaluation de l'excellence en recherche fait de plus en plus l'objet de réflexion (Tijssen, 2020). Il ne s'agit pas seulement de retravailler des critères d'excellence, mais aussi d'interroger la façon dont un système d'évaluation fonctionne, en commençant par questionner les idéologies qui sous-tendent la conception de ces critères, la façon dont ceux-ci sont interprétés et mis en œuvre par les différents acteurs concernés (évaluateurs, évalués). Le développement d'une discussion sur les critères d'évaluation entraîne par conséquent une considération des processus ainsi que les répercussions des décisions prises, afin de tendre vers une démarche plus inclusive et équitable. Dans la perspective de certains auteurs comme Sutz (2020), le chantier du remaniement des processus d'évaluation de l'excellence en recherche comporte donc aussi bien des aspects idéologiques (valeurs véhiculées) que techniques (opérationnalisation de l'évaluation de la recherche).

#### 3.1. Des indicateurs quantitatifs de plus en plus contestés

L'évaluation de l'excellence en recherche dans les universités est encore dominée de manière générale (que ce soit sur le plan institutionnel, national ou international) par des mesures quantitatives, notamment des indicateurs bibliométriques (nombre de publications ou l'impact des citations), nombre et montant des subventions, nombre d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs ou de stagiaires au postdoctorat, etc. Ce faisant, la dimension de la qualité du travail de recherche semble complètement occultée au profit des « indicateurs de performances ». On peut alors se demander si ces indicateurs évaluent vraiment des éléments de qualité qui constituent la valeur intrinsèque de la recherche.

À titre d'illustration, des indicateurs bibliométriques comme le fameux « facteur d'impact » initialement créé pour aider les bibliothécaires à choisir les revues à acheter, est petit à petit devenu un des principaux critères d'évaluation de l'excellence des publications scientifiques tels que relevés dans la DORA. Ce critère est utilisé pour mesurer la quantité de publications que le chercheur ou la chercheuse a effectuée dans des revues communément appelées « revues à facteur d'impact ». Dans ces revues, les publications sont faites majoritairement en anglais, la langue dominante à l'international « (...) perçue comme étant la clé du succès pour gagner en crédibilité et en reconnaissance dans le milieu universitaire et de la recherche » (St-Onge et al., 2021, p. 20).

Cela soulève un problème non négligeable en particulier dans des domaines qui sont les nôtres (CRIEVAT) et bien d'autres disciplines, où la recherche est souvent très engagée sur le plan régional et national, tel que le mentionnent plusieurs auteurs (Hicks et Wouters, 2015). Les effets néfastes de cette pression implicite à publier davantage dans ces types de revues et en anglais, mérite d'être questionnée (Filliatreau, 2008; Warren et Larivière, 2018). L'expression « publish or perish », controversée en elle-même, a d'ailleurs été adaptée à cette réalité « publish in English or perish ». Ainsi, la rédaction des textes en anglais plutôt que dans la langue locale, en particulier pour des recherches qui visent en priorité des retombées pratiques dans les milieux et un lectorat de professionnels et praticiens, est-elle réellement pertinente et gage d'excellence?

L'utilisation principale ou exclusive d'indicateurs quantitatifs est également risquée, quel que soit le domaine de recherche puisqu'ils sont inévitablement amplifiés par les systèmes de reconnaissance et de distribution des ressources du milieu de la recherche. Dans le domaine de la recherche en sciences dites « pures » ou « dures », ce phénomène est qualifié « l'effet Matthieu » par Merton (1968). Ce constat pourrait être appliqué également en sciences humaines et sociales. Des études (Huber et al., 2022) démontrent que ces systèmes favorisent un groupe restreint de personnes et de types de recherche avec des effets délétères non seulement sur les autres, mais également sur la génération de nouvelles connaissances, l'innovation et l'impact des résultats de la recherche.

De plus, il est désormais reconnu que les facteurs d'impact peuvent faire l'objet de diverses formes de manipulation et de pratiques douteuses, encourageant, par exemple, les auteurs à citer d'autres articles de la revue (The PLoS Medicine Editors, 2006). Le manque de transparence et d'accessibilité des données utilisées pour calculer les facteurs d'impact est aussi dénoncé (Rossner et al., 2007, 2008; Vanclay, 2012). Les signataires de la DORA suggèrent d'ailleurs de ne plus utiliser ce

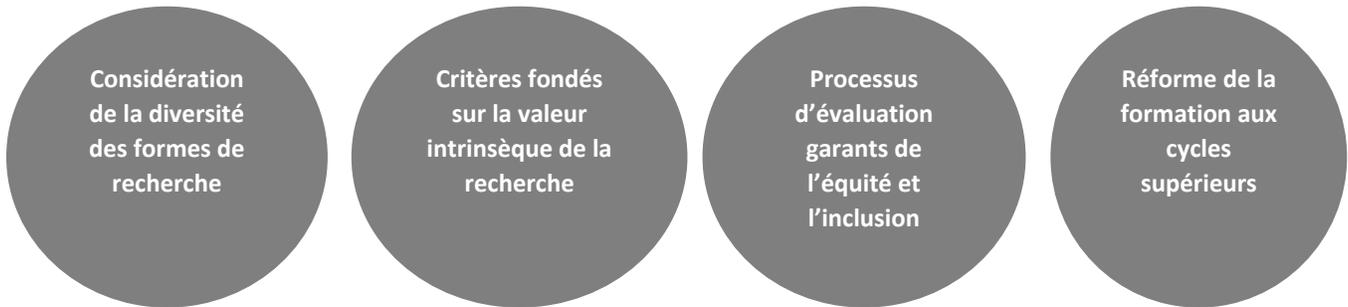
critère d'évaluation. En lieu et place, ils insistent sur l'importance d'évaluer la valeur intrinsèque de la recherche en elle-même, soit son contenu, plutôt que la valeur présumée du véhicule utilisé pour la diffuser (la revue). Cela réitère, entre autres, la nécessité d'une meilleure valorisation et prise en compte effectif des contributions de la recherche dans les critères d'évaluation de son excellence.

### **3.2. Des processus et des systèmes d'évaluation à interroger**

Les critères d'évaluation de l'excellence apparaissent comme un point de départ intéressant pour interroger les pratiques actuelles. Leur analyse permet d'identifier des idéologies, des logiques, mais aussi des répercussions pour la recherche et pour les personnes évaluées. Toutefois, au-delà des critères d'évaluation, il convient d'interroger plus largement les systèmes d'évaluation en place : de l'élaboration des critères à l'application de ceux-ci dans des processus d'évaluation caractérisés par des complexités propres à chaque système. Un des aspects de cette complexité réside dans la composition des comités d'évaluation et le défi de l'objectivité. En effet, les membres de ces comités sont généralement de pairs (de la même institution ou de l'extérieur) qui peuvent être influencés notamment par leurs expériences antérieures en recherche, leur expertise spécifique, leurs postures épistémologiques et méthodologiques, leur vision de l'excellence en recherche. Cela pourrait compromettre leur objectivité et biaiser leur évaluation de certaines formes de recherche qui s'éloigneraient de leurs propres perspectives théoriques ou méthodologiques.

Comment alors concevoir non seulement des critères, mais aussi des processus d'évaluation qui tiennent compte de manière rigoureuse, transparente et la plus objective possible (avec un esprit critique de certaines normes) des spécificités des différentes formes de recherche en sciences humaines et sociales?

## 4. Pistes de réflexion et d'actions



Les pistes de réflexion et d'actions proposées dans ce livre blanc s'adressent aux différentes parties prenantes<sup>5</sup>, mais particulièrement à la communauté universitaire pour le développement d'une culture scientifique inclusive qui valorise les différentes formes de recherche à travers des processus d'évaluation ancrés sur la valeur intrinsèque de la recherche.

### 4.1. Pour une culture scientifique qui valorise les différentes formes de recherche

Redéfinir l'excellence en recherche ou ce qu'est une recherche excellente implique une prise en considération de la diversité des formes de recherche et de celle du profil des membres du corps professoral et étudiantin aux cycles supérieurs. Le principe de base d'une telle perspective est qu'il n'existe pas une, mais des recherches excellentes contrairement aux logiques prédominantes qui visent une uniformisation basée sur une logique comptable (en vigueur dans plusieurs universités). Selon Carr et ses collaborateurs (2020) :

Le monopole du développement des connaissances par le monde universitaire a été déconstruit. Cette démocratisation de la connaissance implique la reconnaissance de multiples épistémologies incluant différents types de savoir. Elle implique également la reconnaissance de multiples façons de présenter la connaissance considérant ainsi des formes de mobilisation des savoirs essentiels à la transformation sociale ainsi que la reconnaissance de sa diffusion en libre accès (p. 5).

Si les formes de recherche sont diverses, comment peut-on alors espérer en arriver à une définition consensuelle et fonctionnelle de l'excellence en recherche? Tout en reconnaissant la complexité de la question, certains auteurs suggèrent d'accorder une place centrale à la qualité des recherches comme point de convergence (Sutz, 2020; Tijssen, 2020). Une telle perspective, suppose de déconstruire la hiérarchie des types de savoirs, encore très prégnante dans certaines pratiques d'évaluation en milieu universitaire, qui consiste à valoriser les savoirs théoriques au détriment des savoirs expérimentiels, les recherches de type quantitatif et expérimental au détriment de celles qualitatives. On pourrait citer à titre d'exemple les savoirs autochtones qui sont encore trop souvent

<sup>5</sup>Les professeurs-chercheurs et les professeures-chercheuses, les étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs ainsi que les stagiaires de recherche, les professionnels et professionnelles de recherche, les centres de recherche, les organismes subventionnaires et les agences de financement de la recherche, les organismes chargés de la conception et la révision des indicateurs d'excellence en recherche.

jugés anecdotiques par le courant plus traditionnel. La ou les façons de concevoir les savoirs et le monde sont à réinterroger et à transposer dans la redéfinition de l'excellence en recherche afin que celle-ci intègre davantage des critères relatifs à ces divers types de savoirs et leurs apports respectifs. Selon Sutz (2020), ce processus est déjà en marche, car « le pluralisme semble progressivement regagner de l'intérêt comme une caractéristique importante d'un système d'évaluation de la recherche qui fait place à la diversité, à l'interdisciplinarité et à l'engagement social » (p. 36). Il devient alors contre-productif d'utiliser un modèle unique d'évaluation de la recherche, tout du moins un modèle qui ne considère qu'un type de recherche excellente. Redéfinir l'excellence en recherche nécessite donc de repenser son évaluation.

## 4.2. Pour des critères d'évaluation fondés sur la valeur intrinsèque de la recherche

Dans un contexte en pleine transformation marqué par l'évolution constante des domaines de recherche, plusieurs auteurs dénoncent l'obsolescence ou l'inadéquation de certains critères d'évaluation de l'excellence en recherche. Il est alors suggéré d'envisager une dynamisation et une utilisation flexible des critères, considérant que l'excellence en recherche peut prendre diverses formes selon les domaines (Tijssen, 2020; Tijssen et Kraemer-Mbula, 2018). Cela exige par ailleurs une approche de type « indicateur tableau de bord », où les indicateurs de qualité peuvent couvrir tout le spectre, des ressources de recherche aux impacts socio-économiques (Tijssen et Kraemer-Mbula, 2018).

Il apparaît actuellement primordial de redéfinir les modalités d'évaluation de l'excellence en recherche suivant des critères orientés vers des caractéristiques qui attestent de la valeur intrinsèque d'une recherche. Pour ce faire, des pratiques exemplaires dans les organismes de financement pourraient inspirer les universités à ne plus focaliser ses critères sur des mesures quantitatives, mais mieux inclure celles qualitatives en rapport notamment avec la pertinence, les finalités et les retombées. L'atteinte de tels objectifs incluant de manière rigoureuse une approche qualitative dans l'évaluation de l'excellence en recherche, implique également un changement de posture dans la manière de présenter les dossiers à des fins d'évaluation comme le proposent Carr et ses collègues (2020) en s'appuyant sur les travaux de Kamat et Schatz (2015), Logan (2018) ainsi que ceux de Savage (2018) :

[...] au lieu de présenter son travail uniquement par une liste de publications précisant l'incidence en termes de citations et de facteur d'impact, un échantillon de publications mettant l'accent sur une justification de la recherche et le respect des principes d'une recherche de grande qualité ainsi que les contributions à la société permettraient de mieux apprécier le travail du chercheur (p. 3).

Un processus d'évaluation basé sur de tels principes porte indéniablement sur les qualités intrinsèques de la recherche. Les points suivants réfèrent à des pistes de réflexion et d'actions relatives à l'application de ces principes dans un contexte d'évaluation d'un centre ou d'une équipe de recherche, en milieu universitaire, dans le domaine des sciences humaines et sociales, particulièrement en éducation et disciplines connexes. Trois critères seront considérés : la pertinence, les retombées et la composition de l'équipe.

### 4.2.1. L'évaluation de la pertinence des travaux de recherche

Évaluer l'excellence d'un centre ou d'une équipe de recherche selon les principes susmentionnés passe par un processus qui interroge l'essence même des travaux de recherche réalisés par ses membres, soit leur pertinence, tant sur le plan scientifique que social. Or, pour bien évaluer la pertinence, il faut

s'éloigner de la logique comptable et revenir vers les valeurs et la mission première de la recherche (Hicks et Wouters, 2015).

Les critères d'évaluation des travaux des chercheurs sur le plan de la pertinence scientifique se traduisent par le développement de nouvelles connaissances à visée transformatrice face à des enjeux sociétaux précis, en particulier pour les recherches appliquées.

Ces critères porteraient ainsi sur la démonstration de l'apport de ces travaux sur des sujets peu étudiés et l'élaboration de cadres théoriques solides et adéquats pour y remédier (De Ketele et Paquay, 2011). Dans une telle perspective, l'accent est mis sur le lien explicite avec les besoins de la société, une analyse et une démonstration fines de ces besoins et le degré de collaboration avec les milieux pour identifier leur nature.

Sur le plan social, les critères relatifs à la cohérence des sujets traités dans les travaux de recherche avec l'évolution et les besoins de la société constituent un point important à considérer : le critère de pertinence du sujet au regard des besoins sociétaux et des intérêts collectifs (Tijssen, 2020); projet développé en réponse à des demandes émanant des milieux.

#### **4.2.2. L'évaluation des retombées des travaux de recherche**

Au-delà de s'intéresser aux prémices de la recherche, il convient également d'interroger ses apports *a posteriori*, considérant que ceux-ci peuvent être « nombreux et variés » d'après la DORA. À cet égard, il ressort des échanges du colloque la nécessité de distinguer les résultats (*output*) des retombées (*outcomes*). Les résultats (*output*) renvoient davantage aux données collectées, leur analyse et interprétation, qui peuvent par la suite être publiées dans des articles ou ouvrages et contribuer ainsi à l'avancement des connaissances; les retombées et impacts de la recherche (*outcomes*) qui renvoient entre autres aux changements apportés dans la discipline, à la qualité des personnes diplômées formées, aux recommandations de politiques, aux transformations dans les pratiques ou encore aux innovations sociales.

Ces considérations s'inscrivent en cohérence avec les recommandations de la DORA qui visent l'exploration de nouveaux indicateurs d'importance et d'impact.

#### ▪ Mesure des retombées scientifiques

L'évaluation des retombées scientifiques réfère à la contribution des travaux à l'avancement des connaissances qui ne se mesure pas uniquement par les publications dans des revues à comité de lecture. Des critères inclusifs devraient prendre également en compte une démonstration de l'avancement des connaissances et leur transfert vers les milieux de pratique. Par exemple, l'intégration des résultats de recherche à l'enseignement, ou encore la contribution au savoir public en privilégiant le libre accès aux publications et le partage des données de recherche qui s'inscrivent dans une logique de science ouverte, etc. (Tijssen, 2020). Cela implique une meilleure prise en compte de la diversité et la pertinence, sans hiérarchisation, des vecteurs de diffusion utilisés en fonction du sujet traité et du public cible (articles dans les médias sociaux, conférences, communications scientifiques, entrevues, blogues, sites internet, films, œuvres d'art, présentations vulgarisées, etc.). De tels critères permettraient d'accorder la même importance aux différents types de publication et d'éliminer l'impact de la hiérarchisation des types de publication, sans égard à leur pertinence, qui prévaut implicitement ou explicitement dans les comités d'évaluation. De plus, cela favorisera une plus grande équité dans l'accès aux savoirs scientifiques et permettrait de développer une littératie scientifique citoyenne (une démocratisation des savoirs).

Quelques exemples de critères à améliorer ou à développer pour une évaluation inclusive des retombées scientifiques de certaines formes de recherches en sciences humaines et sociales :

- qualité des contributions à l'avancement des connaissances incluant les différentes formes de connaissances : savoirs expérientiels, savoirs autochtones, etc.;
  - diversité et pertinence des outils et vecteurs de diffusion : articles, communications, blogues, médias sociaux, diverses activités de transfert des connaissances;
  - contribution à la science ouverte et aptitudes à faire dialoguer la science et la société : publications libres d'accès, activités de vulgarisation, etc.
- Mesures des retombées sociales : mettre l'accent sur les innovations sociales

Ce critère peut constituer un point important à prendre en compte dans les réflexions sur l'évaluation de la qualité de la recherche dans certaines disciplines des sciences humaines et sociales. « Une recherche technique qui est bien conduite, mais qui ne change rien à la situation qu'on essaie de résoudre dans la recherche est une recherche déficiente ». Cette affirmation qui a fait l'unanimité lors du colloque insiste sur l'importance du critère d'utilité sociale de la recherche sans pour autant minimiser la contribution de la recherche fondamentale. La mesure des retombées sociales des recherches en sciences humaines et sociales peut prendre différentes formes. Elle pourrait par exemple porter sur l'atteinte des [Objectifs de Développement Durable \(ODD\)](#) établis par l'Organisation des Nations Unies (entre autres la pauvreté, la santé et le bien-être, l'éducation de qualité, la réduction des inégalités, etc.). Un autre critère d'importance pourrait être l'innovation sociale. Cela consisterait à évaluer l'introduction de changements et de nouvelles façons de faire (actions, pratiques) qui répondent ou résolvent des problèmes sociaux actuels ou à venir, voire l'atteinte d'un idéal social désiré. L'innovation sociale (Cloutier, 2003) peut viser des individus (ex. provoquer des changements durables chez les

personnes, développer leur pouvoir d'agir et leur autonomisation); des milieux (ex. améliorer la qualité de vie dans un milieu, développer un territoire et ses services, faire évoluer les politiques publiques et les lois en vigueur); ou des organisations (ex. créer des connaissances, réorganiser le travail, améliorer les pratiques et les conditions de travail). Évaluer l'innovation sociale nécessite également une prise en compte de la qualité de la participation et de la collaboration des différents acteurs impliqués dans sa mise en œuvre. En effet, selon Cloutier, « La coopération entre les différents acteurs se révèle une condition *sine qua non* de la création et de la production d'innovations sociales, sans toutefois en faire partie intégrante » (2003, p. 17). Ainsi, le sens et l'utilité de l'innovation sociale, perçus par les acteurs concernés sont également un élément important dans le processus d'évaluation des retombées sociales des recherches en sciences humaines et sociales.

Quelques exemples de critères à améliorer ou à développer pour évaluer ces retombées sociales :

- lien explicite avec les besoins de la société;
- prise en considération et contribution aux enjeux des ODD de l'ONU;
- aspect novateur des contributions à l'avancement de la société (création de produits, d'outils ou de services découlant de la recherche; changements et transformations sociales; impact sur les pratiques; impact sur les politiques publiques, lois règlements ou normes);
- qualité de la contribution ou participation de différents acteurs à l'émergence de l'innovation sociale ou à sa mise en œuvre;
- pertinence et sens de ces innovations pour les milieux ou personnes concernées.

#### **4.2.3. L'évaluation de la diversité dans la composition de l'équipe**

Évaluer l'excellence d'un centre ou d'une équipe de recherche passe également par un processus qui tienne compte de son caractère inclusif comme partie intégrante des critères d'évaluation. Ainsi, la composition des équipes devrait refléter une

certaine équité, diversité et inclusion en ce qui concerne les profils, les groupes d'appartenance, mais aussi des disciplines, de postures épistémologiques et méthodologiques, des objets de recherche, etc.

Pour ce faire, la capacité du centre de recherche ou de l'équipe à prendre des mesures pour favoriser la participation de différents groupes de personnes, notamment celles sous-représentées en recherche, pourrait faire partie intégrante des critères d'évaluation.

### 4.3. Pour des processus d'évaluation qui garantissent l'équité et l'inclusion

Dans les recommandations de l'UNESCO relatives à [la science et les chercheurs scientifiques](#), l'égalité des chances entre toutes les couches de la population d'accéder et d'évoluer dans des carrières en recherche est présentée comme un droit fondamental. Or, pour garantir un tel droit, il est essentiel de revoir les pratiques d'évaluation en vigueur aussi bien sur le plan de la formation que du cheminement de carrière pour s'assurer de leur caractère inclusif. Cela implique aussi de « lutter contre les préjugés à l'égard des femmes et des personnes d'autres groupes sous-représentés dans le milieu professionnel et dans l'évaluation » (p. 11). À cet égard, il existe déjà plusieurs initiatives qui nécessiteraient d'être renforcées dans les universités. Certaines d'entre elles seront abordées dans les sections suivantes.

#### 4.3.1. Favoriser la composition de comités qui reflètent la diversité de postures épistémologiques et socioculturelles

Le manque de diversité dans la composition des comités en charge de l'évaluation de l'excellence en recherche est décrié ces dernières années par plusieurs instances. Certains auteurs en appellent à une évaluation de la qualité de la recherche qui « considère les contextes spécifiques des communautés avec lesquelles elle se construit » (Carr et al., 2020, p. 4). Ainsi, des pratiques se développent pour faire en sorte que les comités reflètent non seulement la diversité des postures épistémologiques, mais également celle de la composition des équipes de recherche invitée à assurer une représentation des groupes sous-représentés dans la communauté scientifique (Tijssen, 2020). Cela suppose une meilleure prise en compte des spécificités qui s'y rattachent pour repenser l'excellence de manière inclusive ainsi que ses critères d'évaluation.

#### 4.3.2. Mieux former et accompagner les personnes en charge de l'évaluation

Comme l'indique Eraly (2011), « l'efficacité d'un système d'évaluation dépend aussi de la qualité et de l'impartialité des évaluateurs » (p. 23). Tel est le but recherché dans tout processus d'évaluation et les personnes qui composent les comités ont la mission d'assurer le caractère équitable de leur évaluation. Toutefois, les fondements de cette équité qui reposent souvent sur l'anonymat, le caractère international et multidisciplinaire de la composition du comité suscitent quelques questionnements. On pourrait en effet se demander si ces aspects suffisent à garantir une évaluation juste et en phase avec l'évolution de la définition de l'excellence en recherche. Ainsi, même si des critères, tels que le facteur d'impact, tendent à ne plus être mis de l'avant dans certaines grilles d'évaluation, il demeure qu'il continue d'être utilisé plus ou moins formellement et plus ou moins consciemment par certains membres des comités d'évaluation.

Pour contrer ces dérivés, il est suggéré de promouvoir, d'enseigner et d'accompagner les comités vers le développement de meilleures pratiques d'évaluation, centrées sur la valeur intrinsèque de la recherche telle que suggérée dans la DORA.

#### **4.3.3. Diffuser les critères d'évaluation de façon explicite et transparente**

Dans l'écosystème de la recherche universitaire marqué par des fonctionnements, des critères et des modalités d'évaluation qui varient sensiblement d'un contexte à l'autre (organisme subventionnaire, université, faculté, département, etc.), il devient parfois difficile de s'y retrouver. D'où l'importance du caractère explicite et transparent des descriptions et définitions en vigueur relativement à la qualité et l'excellence de la recherche (Tijssen et Kraemer-Mbula, 2018). Cela concorde avec les recommandations de la DORA qui invite à indiquer explicitement les critères utilisés pour l'évaluation,

mais également à fournir les données et méthodes utilisées pour calculer les indicateurs. Le développement de ce processus nécessite une attention particulière à la situation des personnes des groupes sous-représentés qui peuvent être désavantagées dans l'accès à l'information et les stratégies d'adaptation.

#### **4.3.4. L'élitisme et ses effets d'exclusion implicites**

L'élitisme dans le milieu de la recherche universitaire se traduit par la valorisation systématique des travaux de membres qui jouissent d'une certaine notoriété au détriment d'autres qui auraient des productions de qualité équivalente ou supérieure. Ce point mérite une attention particulière, car il amène un questionnement essentiel : qu'évalue-t-on vraiment? La personne du chercheur ou de la chercheuse, ses travaux de recherche, ou plutôt sa renommée (Huber et al., 2022)?

### **4.4. Pour une modernisation de la formation aux cycles supérieurs**

L'appel à une modernisation des programmes de formation aux cycles supérieurs est étroitement lié aux problématiques évoquées précédemment concernant la culture universitaire et sa vision de l'excellence en recherche. La population étudiante aux cycles supérieurs y participe pleinement du fait de sa contribution au développement de la recherche et en tant que garante de la transmission d'une culture scientifique dont elle est un des principaux acteurs. Une redéfinition de l'excellence en recherche et ses répercussions sur son évaluation passent également par un regard critique sur la formation doctorale, ses objectifs et ses modes d'évaluation. Que valorise-t-on dans la formation doctorale et dans l'évaluation d'une thèse ou d'un mémoire de maîtrise en recherche?

Dans son rapport [Former pour réussir](#) (2021), le Conseil des Académies Canadiennes (CAC) souligne les limites du « modèle traditionnel » de la formation au doctorat et la nécessité de « moderniser la structure des programmes et la culture universitaire » (p. 169). Selon ce rapport, cette transformation passe par un élargissement de la vision étroite et parfois limitative de la formation par et pour la recherche aux cycles supérieurs. « Au-delà de ces programmes, des efforts sont en cours pour élargir le doctorat proprement dit en repensant sa signification, son utilisation et sa conception » (p. 25). Dans cette perspective, quels sont les objectifs d'un doctorat ou d'une maîtrise en recherche au 21<sup>e</sup> siècle? Quelles transformations pourraient être opérées dans les programmes de formation aux cycles supérieurs afin d'élargir l'horizon de la recherche pour la relève?

Pour répondre à ces préoccupations, une réforme dans les programmes de formation aux cycles supérieurs serait nécessaire. Cela consisterait à y intégrer des travaux qui pourraient prendre des formes plus innovantes et originales et repenser les modalités d'évaluation de ces travaux afin de permettre l'émergence de nouvelles

formes d'expression et d'opérationnalisation de la recherche. Des expérimentations sont en cours dans certaines universités :

[...] de nombreux programmes des cycles supérieurs offerts par les universités canadiennes mettent actuellement en œuvre des initiatives cherchant à éliminer certains éléments contre-productifs de la culture universitaire. Ces initiatives incluent, notamment, l'offre de possibilités de perfectionnement professionnel, dans lequel le corps professoral est exposé à divers modèles de mentorat universitaire susceptibles de les guider dans l'amélioration de leurs pratiques (CAC, p. 25).

Dans une telle perspective, un système d'enseignement supérieur idéal devrait offrir à la relève diverses occasions d'effectuer des recherches interdisciplinaires et transdisciplinaires, de faire des collaborations et des stages dans les milieux, de tenir compte de l'impact éthique de ses travaux et de ses effets sur la société. C'est ainsi que l'Université de la Colombie-Britannique (UBC) a lancé en 2015 le [\*Public Scholars Initiative\*](#) (PSI), qui vise à réinventer la formation doctorale à travers la promotion d'une forme de thèse de doctorat basée sur un projet de recherche qui va au-delà des approches disciplinaires traditionnelles appliquées dans l'évaluation de la thèse. Une expérimentation similaire est également en cours à l'Université McGill. Ces initiatives constituent des pistes d'actions inspirantes pour des universités qui souhaitent s'inscrire dans une démarche transformatrice de la culture scientifique universitaire en phase avec les enjeux sociétaux.

## Perspectives

Les réflexions amorcées dans ce livre blanc suscitent plusieurs questionnements qui interpellent l'ensemble de la communauté universitaire, au-delà des spécificités disciplinaires de notre centre de recherche ([Le CRIEVAT](#)). Plusieurs universités peinent en effet à recruter ou à maintenir des étudiantes et étudiants dans des programmes de recherche aux cycles supérieurs. Ce constat ne serait-il pas symptomatique d'une conception de la recherche en déphasage avec les aspirations de la population qui devrait assurer la relève en recherche? Comment se pencher sur une telle problématique sans prendre le temps de questionner les fondements de la culture scientifique qui anime nos universités?

## Remerciements

Aux panélistes du colloque *Redéfinir l'excellence en recherche : pour une culture scientifique en phase avec les enjeux sociétaux*, organisé le 9 mai 2022, lors du 89<sup>e</sup> congrès de l'Acfas;

à toute l'équipe du Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT) pour le soutien financier, l'organisation de l'événement et la coordination du travail du comité de rédaction;

aux membres du comité de rédaction dont l'engagement sans précédent a rendu possible l'élaboration de ce livre blanc dans un si court délai, particulièrement à Marcelline Bangali pour la coordination générale du projet et à Laurence Tchuindibi pour sa participation notable à la composition du manuscrit;

aux personnes qui ont bien voulu consacrer de leur précieux temps à la relecture de ce document;

nos remerciements les plus chaleureux !

## À propos du comité de rédaction

**Bangali, Marcelline**, Ph.D., professeure titulaire à l'École de counseling et d'orientation de l'Université Laval et directrice du CRIEVAT. Ses travaux de recherche portent sur les transitions complexes et les processus de reconstruction identitaire que cela implique, entre autres, chez les titulaires de doctorat et les personnes immigrantes hautement qualifiées.

**Giguère, Émilie**, Ph.D., professeure à l'École de counseling et d'orientation de l'Université Laval et codirectrice du CRIEVAT. Ses intérêts de recherche et d'enseignement portent notamment sur les expériences de travail et leurs influences sur les processus d'intégration professionnelle et de maintien en emploi de différents groupes de travailleuses et de travailleurs, dont les femmes et les jeunes.

**Grenier, Véronique**, Ph.D., stagiaire postdoctorale à l'Université du Québec à Montréal. Ses travaux se penchent notamment sur le rôle du système éducatif dans la (re)production des inégalités à travers le prisme de différentes problématiques, telles que les marchés scolaires, l'orientation scolaire, la formation initiale des enseignantes et enseignants et l'expérience scolaire.

**Hovington Stéphanie**, D.Éd., professeure en psychoéducation à l'Université Laval. Elle est psychoéducatrice de formation et elle s'intéresse à la pédagogie en enseignement supérieur. En particulier, ses intérêts de recherche sont centrés sur les pratiques pédagogiques innovantes, la formation pratique et l'accompagnement des stagiaires, le développement du savoir-être et les pédagogies actives.

**Mamprin, Caterina**, Ph.D., professeure adjointe en éducation à l'Université de Moncton, campus de Shippagan. Elle s'intéresse principalement au bien-être, à l'épuisement professionnel et aux relations interpersonnelles en contexte scolaire. Orthopédagogue de formation, elle s'intéresse également aux retombées du bien-être au travail chez les enseignantes et enseignants sur l'éducation inclusive au sein des écoles.

**Naud, Marie-José**, Ph.D., conseillère en équité, diversité et inclusion (EDI) en recherche à l'Université Laval. Avec un parcours qui combine l'expérience en recherche et une expertise en EDI dans le milieu académique, elle soutient les équipes et centres de recherche de l'université à intégrer les principes de l'EDI à leurs pratiques en recherche.

**Pelletier, Laura**, chargée de projets – francophonie canadienne à l'Acfas. Elle soutient depuis plus de quatre ans le réseau des Acfas régionales, qui œuvrent en francophonie minoritaire canadienne, et les liens pancanadiens de l'Acfas. Elle détient une maîtrise en science politique de l'Université du Québec à Montréal.

**Tchuindibi, Laurence**, Ph.D.(c), candidate au doctorat, chargée de cours et auxiliaire de recherche en psychopédagogie à l'Université de Montréal, stagiaire de recherche à l'Université Laval. Ses travaux de recherche portent sur les pratiques d'accompagnement mises en place par les éducatrices et éducateurs spécialisés pour soutenir la réussite éducative des élèves ayant un handicap, des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

## Références bibliographiques

Allard-Poesi, F. et Perret, V. (2003). La Recherche-Action. Dans Y. Giordano (dir.), *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative* (p. 85-132). EMS.

Bonneville, L. (2014). Les pressions vécues et décrites par des professeurs d'une université canadienne. Témoignages. *Questions de communication*, 26(2), 197-218.  
<https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.9293>

Carr, P., Dionne, C., Dupont, D., Fullerton, C., Hall, B. L., Kaine, É., Vasseur, L. et Venkatesh, V. (2020). *Poursuivre l'excellence en recherche : réflexions des chaires de recherche de l'UNESCO au Canada*. Commission canadienne pour l'UNESCO.

Cloutier, J. (2003). *Qu'est-ce que l'innovation sociale ?* CRISES, Université du Québec à Montréal.

Conseil des académies canadiennes. (2021). *Formés pour réussir Le comité d'experts sur la transition des titulaires de doctorat vers le marché du travail*.

De Ketele, J.-M. et Paquay, L. (2011). Quels critères de qualité dans les recherches empiriques ? Le cas des recherches en éducation. Dans P. Servais (dir.), *L'évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales: regards de chercheurs* (p. 183-209). Academia-Bruylant.

Eraly, A. (2011). Les enjeux de l'évaluation. Du discours aux pratiques. Dans P. Servais (dir.), *L'évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales: regards de chercheurs* (p. 15-36). Academia-Bruylant.

Filliatreau, G. (2008). Bibliométrie et évaluation en sciences humaines et sociales : une brève introduction. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 55-4bis(5), 61-66. <https://doi.org/10.3917/rhmc.555.0061>

Gastaldi, L. et Lanciano-Morandat, C. (2017). L'enseignement supérieur et la recherche. Une pression temporelle accrue. *La nouvelle revue du travail*, (11). <https://doi.org/10.4000/nrt.3283>

Gillet, A. et Tremblay, D.-G. (2017). *Les recherches partenariales et collaboratives*. Presses universitaires de Rennes.

Halffman, W. et Radder, H. (2015). The Academic Manifesto: From an Occupied to a Public University. *Minerva*, 53(2), 165-187. <https://doi.org/10.1007/s11024-015-9270-9>

Hicks, D. et Wouters, P. (2015). The Leiden Manifesto for research metrics. *Macmillan Publishers Limited*, 520, 429-431.

Huber, J., Inoua, S., Kerschbamer, R., König-Kersting, C., Palan, S. et Smith, V. L. (2022). Nobel and novice: Author prominence affects peer review. *Working Paper Series*, 1-41.

Kamat, P. V. et Schatz, G. C. (2015). *The Journal of Physical Chemistry Letters*, 6(15), 3074-3075.

Kraemer-Mbula, E., Tijssen, R., Wallace, M. L. et McLean, R. (2021). Introduction. Dans E. Kraemer-Mbula, R. Tijssen, M. L. Wallace et R. McLean (dir.), *Transformer l'excellence en recherche. Nouvelles idées des pays du Sud Global* (p. 1-22). Halfa.

- Kuh, G. D. et Whitt, E. J. (1988). *The invisible tapestry: culture in American colleges and universities*. Prepared by Clearinghouse on higher Education, George Washington University ; Association for the Study of Higher Education.
- Leclerc, C., Bourassa, B. et Macé, C. (2017). Dérives de la recherche et détresse psychologique chez les universitaires. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 19(2).  
<https://www.erudit.org/en/journals/pistes/2017-v19-n2-pistes03439/1043423ar/>
- Logan, B. E. (2018). Get Personal: The Author Impact Factor. *Environmental Science & Technology Letters*, (5), 1-2.
- Matzkin, A. (2009). L'évaluation en sciences exactes : quand la quantité tue la qualité. *Cités*, 37(1), 43-49.  
<https://doi.org/10.3917/cite.037.0043>
- Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur. (2017). *Pour la création d'un institut national d'excellence en éducation: document de consultation*.
- Obertelli, P. et Wittorski, R. (dir.). (2019). *La recherche en sciences humaines et sociales et les enjeux de sociétés*. Champ social éditions.
- Rossner, M., Van Epps, H. et Hill, E. (2007). Show me the data. *Journal of Cell Biology*, 179(6), 1091-1092.  
<https://doi.org/10.1083/jcb.200711140>
- Rossner, M., Van Epps, H. et Hill, E. (2008). Irreproducible results: a response to Thomson Scientific. *The Journal of Cell Biology*, 180(2), 254-255. <https://doi.org/10.1083/jcb.200801036>
- Savage, P. E. (2018). How Not To Use a Journal Impact Factor. *Industrial & Engineering Chemistry Research*, 57(29), 9331-9333.
- St-Onge, S., Forgues, É., Larivière, V., Riddles, A. et Volkanova, V. (2021). *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada*. ACFAS.
- Sutz, J. (2020). Redefining the concept of excellence in research with development in mind. Dans E. Kraemer-Mbula, Tijssen, M. L. Wallace et R. McLean (dir.), *Transforming research excellence. New ideas from the global south* (p. 19-38). African Minds.
- The PLoS Medicine Editors. (2006). The Impact Factor Game. *PLOS Medicine*, 3(6), 291.  
<https://doi.org/10.1371/journal.pmed.0030291>
- Tijssen, R. (2020). Re-valuing excellence: From excellentism to responsible assessment. Dans E. Kraemer-Mbula, Tijssen, M. L. Wallace et R. McLean (dir.), *Transforming research excellence. New ideas from the global south* (p. 59-78). African Minds.
- Tijssen, R. et Kraemer-Mbula, E. (2018). Research excellence in Africa: Policies, perceptions, and performance. *Science and Public Policy*, 45(3), 392-403.
- Vanclay, J. K. (2012). Impact factor: outdated artefact or stepping-stone to journal certification? *Scientometrics*, 92(2), 211-238. <https://doi.org/10.1007/s11192-011-0561-0>
- Warren, J.-P. et Larivière, V. (2018). La diffusion des connaissances en langue française en sciences humaines et sociales. Les défis du nouvel environnement international. *Recherches sociographiques*, 59(3), 327-337.  
<https://doi.org/10.7202/1058717ar>